



N°2025-04-69

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 22/09/2025

ID : 044-214400129-20250922-2025_04_69-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2025
CONVOCACTION DU 11 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

- En exercice	:	23
- Présents	:	16
- Représentées	:	2
- Absents	:	5
- Votants	:	18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Etaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Eloïse BOUTIN, Jean-Yves LAIGLE, Gilles LAURENT, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Eric SCHMITLIN, Pascale BARDOU, Isabelle MONNIER, Muriel SALEMBIER, Reynald EPIE, Antoine CHIFFOLEAU, Arnaud BECHENNEC, Roland BATAILLE

Etaient représentées :

Mylène FAJFER donne pouvoir à Isabelle MONNIER
Sylvie IMBERT donne pouvoir à Pascale BARDOU

Étaient absents : Dominique DUPAU, Catherine LEROY, Claude TILLY, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Muriel SALEMBIER est nommée secrétaire de séance

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

VU le budget primitif 2025

VU l'avis de la Chambre Régionale des Comptes des pays de la Loire,

Le rapporteur présente à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°2 qui s'établit de la façon suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Autorisation de programme (AP) - Opérations -	Montant	Article (Chap) - Opérations	Montant
2031 (20) : Frais d'études - P39 - AP2	-250 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	492 960,00
217831 (21) : Matériel informatique scolaire - P49	-10 000,00	1311 (13) : Etat et établissements nationaux - P58	200 000,00
21538 (21) : Autres réseaux - P100	-20 000,00	1312 (13) : Régions - P58	150 000,00
2312 (23) : Agencements et aménagements de terrains - P1003	-50 000,00	024 (024) : Produits des cessions d'immobilisations	-3 700 000,00
2181 (21) : Install.générales, agencement & aménagements divers - P20	-40 000,00	1641 (16) : Emprunts en euros	1 267 040,00
2111 (21) : Terrains nus - P38	-950 000,00		
21318 (21) : Autres bâtiments publics - P39	-77 000,00		

Page 1 / 2

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Le Tribunal Administratif de Nantes peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

2031 (20) : Frais d'études - P39	-87 000,00		
2118 (21) : Autres terrains - P100	-35 000,00		
21828 (21) : Autres matériels de transport - P20	-51 000,00		
21752 (21) : Installation de voiries - P80	-20 000,00		
Total dépenses :	-1 590 000,00	Total recettes :	-1 590 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Opérations	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	492 960,00	75888 (75) : Autres	492 960,00
Total dépenses :	492 960,00	Total recettes :	492 960,00
Total Dépenses	-1 097 040,00	Total Recettes	-1 097 040,00

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 16 septembre 2025,

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal,
Par vote à mains levées et par 18 voix pour

- APPROUVE la décision modificative n°2.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz,
Le 22 septembre 2025,

La secrétaire de séance,

Muriel SALEMBIER




Le maire,

Jacques PRIEUR


